



---

## **Commission économique pour l'Europe**

### **Comité des transports intérieurs**

#### **Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

##### **Quatre-vingt-seizième session**

Genève, 5-9 mai 2014

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

##### **Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR: propositions diverses**

### **Transport des matières des Nos ONU 1745, 1746 et 2495 en fûts à pression**

#### **Communication du Gouvernement de la France<sup>1</sup>**

##### *Résumé*

- Résumé analytique:** Ce document vise à corriger la version française du tableau 3 de la P200 de l'ADR pour autoriser le transport en fûts à pression des matières des Nos ONU 1745, 1746 et 2495.
- Décision à prendre:** Modifier la version française du tableau 3 de la P200.
- Documents de référence:** TRANS/WP.15/AC.1/84/Add.2, TRANS/WP.15/168

---

<sup>1</sup> Le présent document est soumis conformément au paragraphe 1 c) du mandat du Groupe de travail figurant dans le document ECE/TRANS/WP.15/190/Add.1, qui prévoit que le Groupe de travail doit «développer et mettre à jour l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)».

## Introduction

1. Dans le tableau 3 de la P200 de la version française de l'ADR, pour les Nos ONU 1745, 1746 et 2495, il ne figure aucune croix dans la colonne "Fûts à pression". Ce qui signifie que ces matières ne sont pas autorisées au transport en fûts à pression.
2. Or il semble s'agir d'une erreur puisque les croix figurent dans la version française du RID pour ces trois Nos ONU ainsi que dans les versions anglaise et russe de l'ADR.
3. Cette erreur existe depuis l'ADR 2003. Les croix étaient prévues dans les amendements adoptés par la Réunion commune en septembre 2001 (TRANS/WP.15/AC.1/84/Add.2). Par contre, elles ont disparues pour ces Nos ONU dans les textes adoptés par le WP.15 pour la version française (TRANS/WP.15/168).

## Proposition

4. Dans la version française de l'ADR, dans la P200, au Tableau 3 : Matières n'appartenant pas à la classe 2, ajouter une croix dans la colonne Fûts à pression pour les Nos ONU 1745, 1746 et 2495.
-